

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES DURANT L'ÉTÉ

ROMPRE LA SOLITUDE DURANT L'ÉTÉ

Suite à la canicule de 2003, la ville de Caluire et Cuire a décidé de mettre en place une action de prévention dès l'été 2004 pour renforcer son réseau de bénévoles (existant depuis 1985). En lien avec les partenaires médicosociaux, le CCAS a été désigné pour mettre en oeuvre un accompagnement gratuit des personnes les plus isolées durant l'été en leur proposant des visites de courtoisie et des accompagnements (courses, vers les foyers-restaurants ou le foyer-logement). Des étudiants (infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) sont donc recrutés chaque été pour accomplir ces missions.

Chaque jour, dans le cadre de «Solidarité été», la Résidence Marie Lyan qui est un Foyer-Logement du CCAS, accueille les personnes âgées pour des animations. Il est également possible de prendre le repas au restaurant et de bénéficier des salles climatisées.



Comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de lutter contre l'isolement des aînés, la principale difficulté est d'atteindre les personnes les plus isolées et non connues des services sociaux. Pour faciliter ce repérage, une large campagne d'information est effectuée afin d'inciter le signalement par l'entourage proche (voisins, amis...). Un certain nombre de partenaires médico-sociaux participant à la coordination gérontologique s'impliquent également dans le projet en orientant les personnes isolées et en diffusant l'information.





Ville de Caluire et Cuire Ville Amie des Aînés depuis 2016 Caluire et Cuire (69)

OBJECTIFS:

- Lutter contre l'isolement social des personnes âgées et des personnes handicapées durant l'été.
- Développer les liens intergénérationnels.
- Permettre aux aînés isolés de bénéficier de sorties et activités durant l'été.

PRATIQUE:

- Proposer gratuitement aux aînés des visites de courtoisie, des accompagnements et des animations par des agents sociaux (étudiants) durant la période estivale.
- Coût : Environ 10 000€ par an





Participation Citoyenne et Emploi

DES SORTIES COLLECTIVES

L'été 2016 est la treizième saison de cette action qui remporte tous les ans un franc succès. L'évolution principale a été opérée en 2007 avec la mise en place de sorties à la demi-journée ou à la journée : balades, sorties culturelles, pique-niques au bord de l'eau... Ces sorties collectives (2 à 6 personnes) permettent de (re)créer du lien social et de concourir à la lutte contre cet isolement. Les personnes qui participent à ces sorties peuvent proposer des idées d'activités ou des lieux à visiter.



